

Table ronde 6

"Les violences symboliques dans les relations internationales"

Session 3

**Hecker Marc, Université Paris 1 et Institut Français des Relations Internationales,
hecker@ifri.org**

Les résonances du conflit israélo-palestinien en France : de l'exportation de violence physique à l'importation de « violence symbolique » ?

A partir de l'automne 2000, une forte hausse des actes à caractère antisémite est constatée sur le territoire français. Dans les dix premiers jours du mois d'octobre 2000, les synagogues de Villepinte, Clichy-sous-Bois, Creil et des Ulis sont partiellement incendiées. S'il est difficile d'en établir l'origine précise, un parallèle avec les événements en cours au Proche-Orient est rapidement établi. Ainsi, comme le remarque la *Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme* dans son rapport annuel de 2000, 146 « faits graves » à caractère antisémite sont constatés en France au cours de cette année, dont 111 « après le 28 septembre 2000, en réaction à la reprise des affrontements israélo-palestiniens »¹.

Sans qu'il soit possible d'en préciser avec exactitude la genèse, des expressions telles que « *Intifada* des banlieues » ou « importation du conflit israélo-palestinien » font rapidement leur apparition. Elles resurgissent depuis lors régulièrement quand des événements – supposément corrélés à l'actualité proche-orientale² – se produisent en France. Il serait difficile de retracer en détail le cheminement de ces expressions. Il convient néanmoins de constater qu'elles ont été et sont toujours employées dans des milieux extrêmement variés puisqu'il est possible de les retrouver dans la bouche de journalistes, d'hommes politiques, de responsables communautaires, de militants pro-israéliens et pro-palestiniens, d'universitaires, d'experts, etc. En bref, la thématique de l'importation de l'*Intifada* et, plus largement, du conflit israélo-palestinien, est entrée dans le langage courant. Sans établir une liste exhaustive, quelques exemples peuvent toutefois s'avérer éclairants :

- Le 12 octobre 2000, Jacques Amalric écrit dans *Libération* : « La tentation de "rejouer" en France l'affrontement israélo-palestinien ou israélo-arabe est récurrente chez certains musulmans qui s'identifient par réflexe religieux ou non à la cause palestinienne »³.
- Le 14 octobre 2000, répondant aux questions de Xavier Ternisien du *Monde*, Khadija Mohsen-Finan, chargée de recherches à l'*Ifri* déclare : « La construction des identités à caractère communautaire fait craindre le transfert en France de conflits importés. [...] C'est la frange de la population

¹ Rapport annuel de la *Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme*, 2000, p. 25. www.commission-droits-homme.fr/travauxCncdh/2000/cncdh_rapport_25.html. Sur les méthodes de comptabilisation des actes antisémites, voir le rapport remis par Jean-Christophe Rufin au Ministre de l'Intérieur le 19 octobre 2004, intitulé « Chantier sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme », pp. 9-12.

² Voir le graphique publié sur le site du journal *Le Monde* le 1^{er} avril 2004 puis à nouveau le 20 janvier 2006 intitulé « Une corrélation avec l'actualité au Proche-Orient » qui vise à démontrer que le nombre mensuel d'actes antisémites en Ile-de-France a connu un pic au début de la deuxième *Intifada* puis au moment de l'opération « Rempart », en avril 2002. http://medias.lemonde.fr/mmpub/edt/ill/2005/03/18/soc_antisemite_01_04_2004.

³ Jacques Amalric, « Halte-là ! », *Libération*, 12 octobre 2000.

musulmane en difficulté d'intégration qui peut être tentée d'incendier des synagogues. Ces jeunes vont s'identifier aux Palestiniens, estimant être comme eux laissés pour compte ».

- Le premier numéro du bulletin de l'*Observatoire du monde juif*, publié en novembre 2001, s'ouvre par un article de Shmuel Trigano intitulé « Les juifs de France visés par l'*Intifada* ? ».
- Dans *Le Figaro* du 2 avril 2002, Michel Schifres écrit : « D'apparence, la France deviendrait l'annexe du champ de bataille du Proche-Orient. L'odieux, ici, serait le duplicata de l'insoutenable, là-bas. Tout concourt à renforcer l'impression. Les attentats contre les synagogues témoignent d'un sang-froid et d'une capacité d'organisation qui dépassent de simples, si on ose dire, réactions individuelles et imbéciles »⁴.
- Le 10 avril 2002, un article de Nicolas Weill paru dans *Le Monde* a pour titre : « Les effets pervers d'un conflit importé ».
- En octobre 2002, la *School of Advanced International Studies* (SAIS) de l'Université John Hopkins met en ligne un *working paper* intitulé « The European Intifada : Demons Old & New », entièrement consacré au phénomène de l'antisémitisme en France⁵.
- Le 19 février 2003, le syndicat étudiant *UNI* intitule un communiqué : « L'*UNI* dénonce l'importation du conflit du Proche-Orient sur les campus »⁶.
- Le 27 février 2003, Valérie Gas publie sur le site de *Radio France Internationale* un article dont une partie a pour titre : « L'importation du conflit du Proche-Orient ». Elle écrit : « Pour Luc Ferry, il faut "résister" à l'importation du conflit du Proche-Orient et lutter contre la "banalisation" de l'antisémitisme qui atteint aujourd'hui l'école »⁷.
- Le 5 juin 2003, Pascal Boniface, directeur de l'*Iris* et auteur de l'ouvrage *Est-il permis de critiquer Israël ?*⁸, déclare dans une interview accordée à un journaliste du site *Oumma.com* : « Le *Crif* dit vouloir éviter l'importation du conflit israélo-palestinien en France, mais chacun de ses dîners est l'occasion de demander au gouvernement français de prendre des positions conformes aux intérêts d'Israël »⁹.
- Le 12 juin 2003, Xavier Ternisien, dans un article paru dans *Le Monde*, cite le député Eric Raoult : « Je suis élu du Raincy. C'est un peu comme Sarcelles, et le département de la Seine-Saint-Denis tout autour, c'est un peu comme les territoires [occupés]... »¹⁰.
- Le 24 novembre 2004, l'*Union des étudiants juifs de France* soutient, dans un communiqué, que « le conventionnement d'*Al Manar* constitue un vecteur incontestable d'importation du conflit au Proche-Orient, dans sa vision la plus violente »¹¹.

⁴ Michel Schifres, « Les poisons », *Le Figaro*, 2 avril 2002.

⁵ Camille Pecastaing, « The European Intifada : Demons Old & New », SAIS Working Paper Series, WP/03/02, octobre 2002. www.sais-jhu.edu/workingpapers/WP-03-02.pdf.

⁶ www.uni.asso.fr/article.php3?id_article=142.

⁷ Valérie Gas, « Le gouvernement veut combattre "les dérives communautaires" à l'école », 27 février 2003, www.radiofranceinternationale.fr/actu/fr/articles/038/impr/article_20868.

⁸ Pascal Boniface, *Est-il permis de critiquer Israël ?*, Paris, Robert Laffont, 2003.

⁹ Saïd Branine, « Entretien avec Pascal Boniface », <http://oumma.com/spip.php?article666>.

¹⁰ Cet article a été publié dans *Le Monde* sous le titre « A Paris, comment être sioniste et pro-palestinien à la fois » puis repris sur le site de l'*Union des étudiants juifs de France*. www.uejf.org/uejf_impr.php?id_impr=49.

¹¹ « *Al Manar* : l'*UEJF* dénonce une décision immorale et irresponsable », www.uejf.org/uejf_impr.php?id_impr=497.

Les exemples pourraient ainsi être multipliés. Pourtant, l'expression « importation du conflit israélo-palestinien » paraît partiellement inadéquate pour décrire les résonances de la deuxième *Intifada* en France. Ce n'est pas le terme « importation » qui est ici contesté car il semble bien y avoir une translation de violence d'un point du globe à un autre. Le problème a trait à l'intensité de cette violence. L'expression « importation du conflit israélo-palestinien en France » laisse entendre que le degré de violence en France est comparable à celui du Proche-Orient ou, du moins, qu'une escalade est envisageable jusqu'à atteindre de tels niveaux de violence. Or, depuis l'automne 2000, la deuxième *Intifada* a fait plus de 4000 morts côté palestinien et plus de 1000 côté israélien. En France, l'acte le plus grave recensé demeure l'attaque à l'arme blanche contre un commissaire de police en marge d'une manifestation pro-israélienne, le 7 avril 2002¹². Certains ont voulu voir en Ilan Halimi, séquestré puis tué en février 2006, la première victime de la haine anti-israélienne¹³ mais, si le caractère antisémite de ce meurtre ne fait guère de doute, son lien avec le conflit israélo-palestinien est pour le moins difficile à établir.

Constater que l'expression « importation du conflit israélo-palestinien » manque de précision ne revient pas pour autant à nier la gravité des faits qui se sont déroulés sur le territoire français depuis le déclenchement de la deuxième *Intifada*. Il s'agit davantage de tenter d'affiner l'analyse afin d'essayer de comprendre comment un conflit éloigné de plusieurs milliers de kilomètres peut avoir des répercussions sur le territoire français. Pour cela, il peut être utile de se tourner vers le passé et d'adopter une approche comparative. L'hypothèse développée ici est que les résonances du conflit israélo-palestinien en France ne sont pas une nouveauté mais que leurs modalités ont largement évolué. D'une configuration d'exportation du conflit dans les années 1970, on serait aujourd'hui passé à une phase d'importation de « violence symbolique ».

Quand le conflit israélo-palestinien s'exportait vers la France

De la fin des années 1960 au début des années 1980, les Palestiniens optent pour une stratégie d'internationalisation du conflit. Le détournement du vol Rome – Tel-Aviv par un commando du *Front populaire de libération de la Palestine (FPLP)* le 23 juillet 1968 est généralement considéré comme le point de départ du « terrorisme international moderne »¹⁴ et de la stratégie d'exportation du conflit israélo-palestinien hors du Moyen-Orient. La tactique choisie – les actions terroristes spectaculaires – combine, par définition, violence physique et symbolique¹⁵. Violence physique car les attentats font de nombreuses victimes et « violence

¹² Voir le communiqué de la *Fédération Professionnelle Indépendante de la Police* : <http://www.fpip-police.com/Pages/flash10.htm#par>.

¹³ Par exemple, lors d'une cérémonie organisée en la mémoire d'Ilan Halimi, Zvi Ammar, président du Consistoire de Marseille, a déclaré : « Les membres de ce gang [le "gang des Barbares" qui a assassiné Ilan Halimi] sont sevrés des images d'*Al Manar* et des crimes terroristes d'*Al Qaïda*. Les enquêteurs ont révélé avoir retrouvé lors des perquisitions de la propagande salafiste et d'organisations proches des terroristes palestiniens [en l'occurrence des tracts du *Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens*]. [...] Dans le Cerveau des Barbares résonnent les monstruosité verbales du Président iranien. [...] Le Cerveau des Barbares [...] a importé cette monstruosité et l'a transposée à son propre niveau, à quelques kilomètres de Paris ». Le discours intégral de Zvi Ammar est disponible sur le site de *Guysen Israel News*. www.guysen.com/articles.php?sid=4238.

¹⁴ Bruce Hoffman, *La mécanique terroriste*, Paris, Calmann-Lévy, 1999 (1998), p. 81. Isabelle Sommier, *Le terrorisme*, Paris, Flammarion, 2000, p. 15.

¹⁵ L'expression « violence symbolique » est entendue ici davantage dans le sens que lui donne Philippe Braud que dans celui défini par Pierre Bourdieu. Voir notamment Philippe Braud, « Violence symbolique et mal-être identitaire », *Raisons politiques*, n°9, février 2003, p. 33 et Philippe Braud, *Violences politiques*, Paris, Seuil, 2004, pp. 161-218.

symbolique » parce que ces victimes ne sont souvent pas la cible réelle de l'attaque. Quand un avion d'*El Al* est visé ce n'est pas parce que telle ou telle personnalité se trouve à bord mais parce que la compagnie *El Al* incarne l'Etat d'Israël.

La stratégie d'internationalisation se traduit par des actions marquantes – comme la prise d'otages d'athlètes israéliens lors des Jeux olympiques de Munich en 1972. La France subit également les conséquences de l'exportation du conflit israélo-palestinien, qui se manifeste essentiellement de deux manières : des attentats commis par différents groupes palestiniens d'une part et, d'autre part, des assassinats ciblés perpétrés, entre autres, par les services secrets israéliens.

La liste des actions commises sur le sol français dans les années 1970 et au début des années 1980 est trop longue pour être entièrement détaillée. Aussi, seuls les principaux événements sont rappelés ici, un tableau chronologique plus complet étant présenté à la fin de ce texte. La première tentative recensée d'action terroriste commise par un groupe palestinien, sur le sol français, contre des intérêts israéliens remonte au 19 septembre 1972. Ce jour-là, deux enveloppes piégées adressées à des diplomates israéliens en poste à Paris sont détectées avant d'avoir explosé. Cette action ne concerne pas uniquement la France puisqu'en tout, vingt-deux enveloppes piégées sont envoyées d'Amsterdam par des membres de l'organisation *Septembre Noir*, à destination de plusieurs pays européens. A Londres, un diplomate israélien est tué¹⁶.

Le 8 décembre de la même année, Mahmoud Hamchari, représentant de l'OLP à Paris, est visé par un attentat à la bombe¹⁷. Grièvement blessé, il décède le 9 janvier 1973¹⁸. Ce jour-même, un engin explosif endommage les locaux de l'Agence juive à Paris¹⁹. Mahmoud Hamchari est le premier d'une série de responsables palestiniens assassinés sur le sol français. Basil Al Kubāisi, Mohamed Boudia²⁰, Mahmoud Ould Saleh²¹, Ezzedine Kalak, Zouheir Mohsen et Fadl al-Dani sont tués entre 1973 et 1982. La moitié de ces actions est semble-t-il attribuable aux services secrets israéliens mais il est probable que trois d'entre elles – les assassinats d'Ezzedine Kalak²², de Zouheir Mohsen et de Fadl al-Dani – ne soient pas imputables au *Mossad* mais résultent de rivalités inter-palestiniennes ou inter-arabes.

Les attaques de *fedayin* sont également nombreuses sur cette période. Le 13 janvier 1975, un commando mené par le terroriste Carlos et bénéficiant semble-t-il de l'appui du *FPLP – Dissident* se rend aux abords de l'aéroport d'Orly et tire une roquette à destination d'un *Boeing 707* de la compagnie *El Al*. La roquette manque sa cible et vient percuter un avion de la compagnie yougoslave *JAT*. Un employé de l'aéroport, un *steward* et un gendarme mobile sont blessés²³. Quelques jours plus tard, le 19 janvier, un nouvel attentat

¹⁶ Henri Pierre, « Les Palestiniens cherchaient à freiner le rapprochement entre Le Caire et les capitales occidentales », *Le Monde*, 21 septembre 1972, p. 3.

¹⁷ « La ligue arabe attribue aux sionistes l'attentat contre le représentant de l'OLP à Paris », *Le Monde*, 10-11 décembre 1972, pp. 1 et 4.

¹⁸ Eric Rouleau, « Victime de la guerre secrète israélo-palestinienne ? », *Le Monde*, 11 janvier 1973, p. 11.

¹⁹ « Explosion devant le siège de l'Agence juive à Paris », *Le Monde*, 10 janvier 1973, p. 10.

²⁰ Mohamed Boudia est tué le 28 juin 1973 dans l'explosion de sa voiture. Cf. « Le commando Mohamed-Boudia », *Le Monde*, 21 janvier 1975, p. 11.

²¹ « Paris : un ancien représentant de l'OLP est assassiné », *Le Monde*, 5 janvier 1977, pp. 1 et 3.

²² « Les meurtriers du représentant de l'OLP à Paris déclarent appartenir au "Front du refus" », *Le Monde*, 5 août 1978, p. 3.

²³ « Parqué à côté d'un appareil israélien, un avion yougoslave est atteint par une roquette à Orly – Sud », *Le Monde*, 14 janvier 1975, p. 34.

échoue à Orly. Un membre du « commando Mohamed Boudia » accède à la terrasse du premier étage de l'aérogare d'Orly-Sud et sort un lance-roquettes au moment où s'approche un *Boeing 747* israélien. Surpris par un policier, le terroriste se replie avec deux complices à l'intérieur du bâtiment. S'ensuit une prise d'otages qui ne prend fin que dix-sept heures plus tard suite aux garanties données par les autorités françaises. En échange de la libération des otages, les trois terroristes sont autorisés à embarquer dans un avion d'*Air France* à destination de Bagdad²⁴.

Le 23 mai 1978, moins de dix-huit mois après l'« affaire Abou Daoud »²⁵, Orly est à nouveau visé par un groupe palestinien. L'attaque, inspirée de celle de Lod en mai 1972, échoue suite à l'intervention de la police de l'air et des frontières. Trois hommes, prétendant vouloir embarquer sur un vol d'*El Al* à destination de Tel-Aviv, ouvrent le feu à l'entrée de la salle d'embarquement. La police riposte immédiatement. Les terroristes sont abattus sans avoir pu utiliser les grenades et les pains de plastic qu'ils transportaient. Un CRS est également tué lors de l'échange de tirs²⁶.

Le 3 octobre 1980, une moto piégée par des membres du *Fatah Conseil Révolutionnaire* explose devant la synagogue de la rue Copernic. Quatre personnes sont tuées et vingt-deux autres blessées. Cet attentat constitue un électrochoc pour les responsables politiques français car, pour la première fois, les *fedayin* palestiniens s'en prennent non pas à des intérêts israéliens mais à des citoyens français. En outre, cet attentat démontre les failles du système de lutte contre le terrorisme de la France puisqu'il faut attendre deux semaines pour que la police délaisse progressivement la piste de l'extrême droite pour s'engager sur celle des réseaux moyen-orientaux²⁷.

En 1982, deux autres attentats confirment que les cibles visées ne sont plus uniquement israéliennes. Le 9 août, un commando du *Fatah Conseil Révolutionnaire* pénètre dans le restaurant Goldenberg, rue des Rosiers à Paris, lance une grenade et mitraille les clients. Six d'entre eux sont tués et vingt-deux blessés dont deux grièvement²⁸. Un peu plus d'un mois plus tard, le 17 septembre, une voiture appartenant à l'ambassade d'Israël explose à proximité du lycée Carnot à Paris. Près d'une centaine de lycéens sont blessés dans cette attaque revendiquée par les *Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises (FARL)*.

A la fin des années 1980 – avec, en particulier, le déclenchement de la première *Intifada* en décembre 1987 – la stratégie palestinienne se recentre sur le Proche-Orient. La phase d'exportation du conflit prend en conséquence progressivement fin, même si quelques événements sporadiques sont encore à signaler, à l'instar de l'assassinat d'Atef Bsseiso, responsable de la sécurité et du renseignement de l'OLP, en juin 1992 devant l'hôtel

²⁴ B.D., « Les trois terroristes ont gardé leurs otages pendant plus de dix-sept heures », *Le Monde*, 21 janvier 1975, p. 11.

²⁵ Venu en France sous une fausse identité pour assister aux obsèques de Mahmoud Saleh, Abou Daoud – recherché par les Allemands et les Israéliens pour son rôle dans la prise d'otages de Munich – est arrêté par la police française. Après un imbroglio de plusieurs jours, il est finalement remis en liberté le 11 janvier 1977. Voir notamment, André Scemana, « La libération de M. Abou Daoud suscite une vive réprobation en Israël et dans la presse occidentale », *Le Monde*, 13 janvier 1977.

²⁶ Philippe Boggio, « Une opération suicide ? », *Le Monde*, 23 mai 1978, p. 10.

²⁷ « Des portraits-robots d'un suspect sont officiellement diffusés », *Le Monde*, 17 octobre 1980, p. 10.

²⁸ Philippe Boucher, « Le poids des morts », *Le Monde*, 11 août 1982, pp. 1 et 4.

Méridien – Montparnasse à Paris²⁹. Ainsi, au cours des années 1990, le conflit proche-oriental apparaît de moins en moins comme un problème de sécurité interne pour la France.

Depuis 2000 : une violence importée plutôt qu'exportée

Les tensions ayant suivi le déclenchement de la deuxième *Intifada* font à nouveau craindre le débordement de ce conflit sur le territoire français. Les modalités de débordement ont néanmoins considérablement évolué entre la période 1970-1980 et le début des années 2000. Au cours des décennies 1970 et 1980, la violence constatée sur le sol français pouvait être considérée comme exportée dans la mesure où les personnes commettant des attentats et des assassinats ciblés étaient des combattants étrangers qui s'introduisaient sur le territoire national pour une courte période puis repartaient aussitôt après avoir accompli leur mission. Ils bénéficiaient parfois de complicités locales – par exemple, semble-t-il, du groupe *Action Directe* et de son « unité combattante Marcel Rayman »³⁰ – ce qui incite à ne pas interpréter le terme « exportation » de manière trop stricte.

Par comparaison, les actes à caractère antisémite recensés depuis le déclenchement de l'*Intifada al-Aqsa* ne sont pas l'œuvre d'agents étrangers venant en France dans le but de commettre des violences. Les auteurs de ces actes sont bien, dans une très grande majorité, soit des Français soit des personnes établies en France de plus ou moins longue date. Les statistiques sur les auteurs de trouble sont rares. Le rapport de 2000 de la *Commission Consultative Nationale des Droits de l'Homme* mentionne néanmoins un rapport du ministère de l'Intérieur : « Les 42 interpellations prises en compte ont révélé, pour la plupart, la participation d'individus impliqués majoritairement dans la délinquance et ne se revendiquant d'aucune idéologie particulière. Jeunes adolescents et adultes désœuvrés pour la quasi-totalité, les intéressés paraissaient animés par un sentiment d'hostilité à Israël plus ou moins diffus, exacerbé par la médiatisation d'affrontements facilitant leur projection dans un conflit qui, à leurs yeux, reproduit des schémas d'exclusion et d'échec dont ils se sentent eux-mêmes victimes en France ». Avant de conclure : « Quant à la violence qui a marqué le dernier trimestre [2000], elle est essentiellement à l'actif de milieux issus de l'immigration qui ont trouvé là un exutoire à leur mal-être et à leur sentiment d'exclusion »³¹.

Les actes visant des personnes impliquées dans le mouvement de solidarité avec la Palestine n'ont, à notre connaissance, fait l'objet d'aucune statistique particulière. Mais là encore, il ne faut pas croire que les auteurs d'agressions ou de menaces viendraient d'Israël à cette fin puis repartiraient aussitôt après. En novembre 2006, par exemple, un responsable présumé de la *Ligue de Défense Juive* a été jugé au Tribunal de Grande Instance de Paris pour avoir agressé une militante qui distribuait des tracts pro-palestiniens. L'accusé était un parisien, ayant toujours vécu en France, et déjà condamné une fois par le passé pour des faits similaires. Autre exemple, en juin de la même année, le tribunal correctionnel de Paris a condamné à 10 mois de prison avec sursis un homme qui avait envoyé une lettre de menaces à une dizaine de personnalités considérées comme pro-palestiniennes³². Chaque lettre contenait

²⁹ Au sujet de l'enquête concernant cet assassinat, voir l'article publié en juillet 2000 par Ronen Bergman dans *Haaretz* et traduit dans *Courrier International*. Cf. Ronen Bergman, « Affaire Bsseiso. Quand le juge Bruguière s'attaque au Mossad », *Courrier International*, n°505, 6 juillet 2000.

³⁰ Alain Hamon et Jean-Charles Marchand, *Action directe : du terrorisme français à l'euroterrorisme*, Paris, Seuil, 1986, pp. 65-80.

³¹ Rapport annuel de la *Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme*, 2000, p. 36-38.

³² Voir la dépêche d'AP intitulée « Sursis pour l'expéditeur de "lettres armées" » disponible sur le site du *Nouvel Observateur* :

une balle de 22 *Long Rifle* accompagnée de la mention « la prochaine n'arrivera pas par la poste ». Là encore, l'accusé était un Français habitant la région parisienne, âgé de 62 ans au moment des faits.

Outre la distinction exportation/importation, l'autre changement frappant entre les deux périodes étudiées a trait à la baisse de l'intensité de la violence. Alors que, comme nous l'avons vu précédemment, les attaques des années 1970 et 1980 se traduisaient régulièrement par des blessés graves voire des morts, les actes constatés au lendemain de la deuxième *Intifada* n'impliquent que minoritairement des agressions physiques se traduisant, au pire, par quelques jours d'interruption temporaire de travail. Au cours du mois d'octobre 2000, 50 actes à caractère antisémite ont ainsi été recensés à Paris et dans la région parisienne. 7 d'entre eux étaient des agressions physiques³³. Autrement dit, alors que l'exportation de violence des années 1970 et 1980 entrainait dans le giron des services spécialisés dans la lutte contre le terrorisme, les répercussions visibles de la deuxième *Intifada* relèvent davantage de la lutte contre la délinquance.

Le terme « délinquance » est employé à dessein car les actes visibles et répertoriés (agressions physiques, incendies, jets de pierres, profanations, etc.) sont semble-t-il majoritairement le fait, d'après le rapport de la *CNCDH* déjà cité, de jeunes délinquants éloignés des cercles traditionnels de militants. Cela ne veut pas dire, pour autant, que les militants pro-israéliens et pro-palestiniens ne ressentent pas les conséquences de l'*Intifada al-Aqsa* en France. Au contraire, l'hypothèse développée ici est que les actes recensés ne constituent que la face spectaculaire et donc médiatisée de l'importation de la violence proche-orientale sur le territoire français. Parmi les cercles militants se développent des tensions bien réelles mais moins visibles car elles ne débouchent que très rarement sur de la violence physique.

Le conflit israélo-palestinien, vecteur de « violence symbolique » ?

Qualifier ces tensions n'est pas chose aisée et il peut être tentant de recourir à des concepts tels que celui de « violence culturelle »³⁴ ou celui – relativement proche – de « violence symbolique ». L'inconvénient majeur de la notion de « violence symbolique » est qu'elle est entendue de diverses manières selon les auteurs et que son usage peut en conséquence être source de confusions. Sans trancher définitivement entre les différentes définitions élaborées – notamment par Pierre Bourdieu³⁵ et Philippe Braud – il peut être utile d'essayer de dégager quelques caractéristiques de ce que nous entendons ici par « violence symbolique ». La première est que la « violence symbolique », immatérielle, n'est pas, à proprement parler, de la violence physique. La deuxième a trait au fait que la « violence symbolique » peut-être *ressentie*. Cette caractéristique induit deux conséquences : d'une part, elle marque un éloignement par rapport à la définition de Pierre Bourdieu qui met quant à lui l'accent sur le fait que les victimes de « violences symboliques » ne se rendent pas forcément compte de la violence subie. Le problème est que la définition de Pierre Bourdieu, même si ce

<http://archquo.nouvelobs.com/cgi/articles?ad=societe/20060622.OBS2779.html&host=http://permanent.nouvelobs.com/>.

³³ Ces chiffres sont cités par Marc Knobel et Shmuel Samuels, « Antisemitism 2002 in France. Intifada Import or Domestic Malaise ? », Centre Simon Wiesenthal, janvier 2002, p. 8.

³⁴ Johan Galtung, « Cultural Violence », *Journal of Peace Research*, vol. 27, n°3, 1990, pp. 291-305.

³⁵ Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard, 1991, pp. 201-211.

dernier s'en défend³⁶ – risque d'entraîner une dilution du concept même de « violence »³⁷. D'autre part, le terme « ressentie » implique une dimension subjective et un degré de perception différent selon les individus. La troisième caractéristique de la « violence symbolique » est son caractère collectif. Pour qu'une personne ou un objet puisse devenir un « symbole », il faut que ce statut lui soit reconnu implicitement ou explicitement par une collectivité humaine. Enfin, la dernière caractéristique est la suivante : si la « violence symbolique » n'est pas de la violence physique, elle peut, en revanche, être une cause ou une conséquence de cette dernière. Cette quatrième caractéristique nous rapproche un peu plus de la définition donnée par Philippe Braud : « il est réducteur de penser la violence uniquement à travers les atteintes physiques aux personnes ou aux biens. Attentats et bombardements, émeutes, assassinats ciblés, viols de masse, exécutions judiciaires, toutes ces formes ordinaires de la violence politique à l'échelle mondiale ne provoquent pas seulement mort ou blessure corporelle, destruction ou désorganisation matérielles. Elles causent des dommages d'ordre psychologique qui, fréquemment, se révèlent beaucoup plus lourds de conséquences politiques : humiliation, insécurité, rancœur, mais aussi réveils de solidarités avec les victimes, ébranlement des repères éthiques jusque-là tenus pour légitimes, etc. Ces phénomènes, en apparence collatéraux mais parfois délibérément recherchés, signalent l'existence d'une dimension de la violence intimement associée ici à la violence physique, mais qui peut également s'affirmer de façon autonome. On la nommera en recourant au concept de violence symbolique pour signifier, précisément, qu'elle opère dans l'ordre des représentations »³⁸.

Tous les conflits asymétriques – qui, par définition, opposent un adversaire *a priori* plus faible que l'autre – revêtent une charge symbolique importante et il n'est pas rare que des mouvements de solidarité se développent en faveur de la partie au conflit perçue comme faible (par exemple le FLN algérien, les Biafrais, les Vietnamiens, les Kurdes ou encore les Tchétchènes). Dans le cas du conflit israélo-palestinien, la charge symbolique est encore plus forte pour différentes raisons. D'une part, la nature asymétrique du conflit est particulièrement marquée. L'armée israélienne, la plus moderne et la plus puissante du Moyen-Orient³⁹, s'oppose aux Palestiniens qui se battent avec des armes rudimentaires contrastant avec les moyens d'autres groupes non-étatiques de la région (les roquettes *Qassam* n'ont rien à voir avec les missiles dont dispose le *Hezbollah*). Les arguments récurrents dans les conflits asymétriques sont également appliqués au conflit israélo-palestinien. Un militant des *Campagnes Civiles Internationales pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP)* raconte ainsi que, lors d'un séjour dans les territoires palestiniens en 2002, il a interrogé un responsable du *Hamas* sur les attentats-suicides. La réponse de ce dernier s'apparente à celle de Larbi Ben Mehdi pendant la guerre d'Algérie : « Que les Israéliens nous donnent leurs avions et leurs chars, nous leur donnerons nos bombes »⁴⁰.

D'autre part, les violences physiques engendrées par le conflit israélo-palestinien peuvent être lues à travers plusieurs grilles d'analyse induisant des *simplifications* du conflit dont les protagonistes sont bien souvent essentialisés. Cette *essentialisation* est perçue comme

³⁶ Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, pp. 39- 48.

³⁷ Lahouari Addi, « Violence symbolique et statut du politique dans l'œuvre de Pierre Bourdieu », *Revue Française de Science Politique*, vol. 51, n°6, décembre 2001, pp. 950-951.

³⁸ Philippe Braud, « Violence symbolique et mal-être identitaire », *Raisons politiques*, n°9, février 2003, p. 33.

³⁹ C'est ce qui ressort de publications annuelles comme *The Military Balance* (IISS) ou *The Middle East Strategic Balance* (JCSS).

⁴⁰ Entretien avec un militant des *CCIPPP*, juillet 2006.

une forme de provocation, d'insulte ou, autrement dit, de « violence symbolique » par les militants de la mouvance adverse.

Du côté pro-palestinien, la lecture coloniale du conflit est la plus répandue. Elle n'est pas récente puisque certains, à l'instar de Maxime Rodinson, considéraient déjà le sionisme comme une forme de colonialisme avant même la guerre des six jours⁴¹. L'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza consécutive à la guerre de 1967 a renforcé ce sentiment. Les Israéliens sont en conséquence présentés comme des colons – dont la présence est considérée comme illégitime – et les Palestiniens comme un peuple engagé dans une lutte de libération nationale classique. Aux violences physiques subies par ces derniers s'ajouteraient l'humiliation et le mépris inhérents à tout système colonial. Cette façon de dépeindre le conflit est elle-même perçue par certains militants pro-israéliens comme une offense, une forme de « violence symbolique ». Un responsable du *Bétar* – un groupe pro-israélien généralement présenté comme très radical mais cherchant, depuis quelques années, à modérer son image déclare ainsi : « C'est vrai que j'ai accepté l'argumentation de la gauche israélienne qui consistait à dire : "Oui, la légitimité juive sur Hébron [ville située dans les territoires occupés] existe mais pour des questions de réalité politique, pour des questions de paix qui sont, pour nous, au-dessus de la valeur des territoires qui devraient être à nous, on est prêt à faire des concessions". Mais les personnes qui viennent nous dire : "Hébron n'a rien à voir avec le peuple juif", c'est quelque chose que je trouve extrêmement choquant »⁴². Autre exemple, des militants pro-israéliens contactent régulièrement les médias pour signaler aux journalistes qu'il serait préférable d'employer le terme « implantation » à la place de « colonie ». Dans le même registre, le *Crif* est intervenu auprès de l'AFP pour que l'expression « bébé colon » – qui était employée pour qualifier les enfants israéliens vivant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza – ne soit plus utilisée⁴³.

Une autre grille de lecture du conflit israélo-palestinien, proche de celle qui vient d'être présentée et également très répandue du côté pro-palestinien, consiste à analyser le conflit à travers le prisme des droits de l'homme. Les Israéliens sont présentés comme des oppresseurs, comparables aux blancs en Afrique du Sud pendant le régime de l'*apartheid*⁴⁴ voire aux nazis. Le mur séparant les territoires occupés d'Israël est appelé alternativement « mur de la honte » et « mur de l'*apartheid* ». Certains vont plus loin, considérant le sionisme comme intrinsèquement raciste et citant souvent la résolution 3379 de l'Assemblée générale de l'ONU du 10 novembre 1975, abrogée en 1991. Lors d'un entretien, un responsable du *Mouvement de Soutien à la Résistance du Peuple Palestinien* – un groupe créé en 2006 qui critique le manque de véhémence des principales associations composant le mouvement de solidarité avec la Palestine – a déclaré : « Pour nous, la lutte première, c'est contre le sionisme, [...] contre l'idéologie coloniale sioniste qui est représentée par l'Etat d'Israël, [...] contre le système colonial et raciste de l'Etat d'Israël ». Interrogé sur sa perception de mouvements pacifistes israéliens comme *La Paix Maintenant*, il a affirmé : « C'est dur, *La paix maintenant*. C'est des sionistes de gauche. Eux ils s'appellent comme ça mais pour nous,

⁴¹ L'article de Maxime Rodinson intitulé « Israël : fait colonial ? » est paru juste après la guerre des six jours mais a été écrit avant. Maxime Rodinson, « Israël : fait colonial ? », *Les Temps Modernes*, n°253 bis, juin 1967, pp. 17-88.

⁴² Entretien avec un responsable du *Bétar*, août 2006.

⁴³ Entretien avec un ancien vice-président du *Crif*, mai 2004.

⁴⁴ Voir par exemple le communiqué publié le 15 mai 2007 par l'*Union générale des étudiants palestiniens (GUPS)* intitulé « Démocratie ou Apartheid ? Les Palestiniens menacés dans les frontières de l'Etat d'Israël », <http://www.france-palestine.org/article6214.html>. Voir également l'ouvrage de Marwan Bishara, *Palestine – Israël : La paix ou l'apartheid*, Paris, La Découverte, 2002 (2001).

un sioniste c'est un sioniste »⁴⁵. Les plus critiques à l'égard de l'Etat hébreu accusent les dirigeants israéliens de mener un « génocide ». Lors d'une soirée en hommage à Tanya Reinhart – organisée par Olivia Zémor de la *Capjpo-Europalestine* à la librairie *Résistances* de Paris en mars 2007 – un documentaire intitulé *Samidoun* a été diffusé. Des expressions telles que « nettoyage ethnique » ou « projet sioniste de liquidation du peuple palestinien » étaient employées dans ce film. Autre exemple, dans les milieux les plus radicaux a circulé, en 2002 et 2003, un opuscule intitulé *Le manifeste judéo-nazi d'Ariel Sharon* accusant celui qui était alors Premier ministre d'Israël de préparer l'extermination des Palestiniens. Pour les militants pro-israéliens, la rhétorique assimilant le sionisme à une forme de racisme, les comparaisons avec l'Afrique du Sud et, plus encore, avec le régime nazi, sont perçues comme une insulte voire comme un délit. Une frange importante de la mouvance pro-israélienne considère en effet l'« antisémitisme radical »⁴⁶ comme une forme d'antisémitisme. A l'inverse, les pro-palestiniens perçoivent les accusations d'antisémitisme comme une attaque injuste – une forme de « violence symbolique », pourrait-on dire – et arguent qu'il est possible de critiquer la politique du gouvernement israélien ou de contester le bien-fondé du sionisme sans nécessairement être antisémite⁴⁷.

Face aux accusations de racisme et de violations des droits de l'homme, les groupes pro-israéliens mettent au contraire en avant le caractère démocratique de l'Etat d'Israël et soulignent que la « barrière de sécurité » est conçue de manière temporaire pour empêcher les infiltrations de terroristes⁴⁸. Tous les pro-israéliens se définissant comme sionistes, ils considèrent généralement l'équation « sionisme = racisme » comme une provocation. Pour bien montrer qu'il est possible de combiner sionisme et humanisme, l'*Union des étudiants juifs de France* est allée jusqu'à adopter le slogan « Sionistes et pro-palestiniens » sous la présidence de Patrick Klugman. Ce slogan a été critiqué par les organisations pro-israéliennes qui ne se reconnaissent pas dans le qualificatif « sioniste de gauche » et qui tendent, pour certaines du moins, à présenter le conflit comme une opposition entre la démocratie et le totalitarisme. Lors de récentes élections en Israël, l'*Union des Patrons et Professionnels Juifs de France (UPJF)* a acheté un encart dans plusieurs quotidiens français présentant une photographie d'une femme voilée accompagnée de la mention : « Où cette femme peut-elle voter librement ? Israël, la seule démocratie dans la région »⁴⁹. Certains vont même plus loin en présentant le conflit israélo-palestinien comme une opposition entre les défenseurs de l'Etat-nation (les Israéliens) et ceux qui cherchent à miner l'autorité étatique (les Palestiniens et surtout les militants pro-palestiniens qualifiés d'« internationalistes »). Cette vision du conflit est notamment défendue par Gilles-William Goldnadel – président de l'*Association France-Israël* – et Alexandre Del Valle. Ce dernier écrit par exemple : « Au-delà des responsabilités et des torts d'Israël, les clercs d'une certaine idéologie néo-soixante-huitarde, tiersmondiste ou plus généralement anti-nationale, réfractaire à toute forme d'ordre et d'autorité régaliennne, reprochent en fin de compte à l'Etat hébreu ce qu'ils reprochent à tout autre Etat : pas seulement les “dérives sécuritaires”, simple prétexte servant à justifier la haine

⁴⁵ Entretien avec un militant du *MSRPP*, août 2006.

⁴⁶ Par exemple, dans son numéro de novembre-décembre 2004 (n°560), le magazine *L'Arche* publie des extraits du « rapport Rufin ». Le titre de l'article est : « L'antisémitisme radical ou l'antisémitisme par procuration ». Pour lire une critique du « rapport Rufin », voir Dominique Vidal, « Quand Jean-Christophe Rufin prône le délit d'opinion », *Le Monde diplomatique*, 21 octobre 2004. <http://www.monde-diplomatique.fr/dossiers/rufin/>.

⁴⁷ Voir notamment l'ouvrage co-écrit par neuf auteurs dont Etienne Balibar, Rony Brauman, Eric Hazan, Denis Sieffert et Michel Warschawski, *Antisémitisme : l'intolérable chantage*, Paris, La Découverte, 2003.

⁴⁸ Entretien avec un ancien membre du *Europe Near East Forum*, mars 2007.

⁴⁹ Entretien avec un membre de l'*UPJF*, novembre 2006.

envers Israël, mais l'existence même d'un Etat-nation doté d'une police et d'une armée »⁵⁰. Confrontés à ce discours, les militants pro-palestiniens répondent que les Palestiniens se moquent de savoir si les bombes qui les frappent sont démocratiques ou pas, qu'Israël ne cesse de violer le droit international – ce qui n'est pas un comportement digne d'un Etat démocratique – et que les Arabes israéliens ne bénéficient pas des mêmes droits que leurs concitoyens, ce qui n'arriverait pas dans une « vraie » démocratie. Pour contrer la critique sur l'Etat, les pro-palestiniens affirment que loin de mettre à mal l'Etat-nation, ils se battent au contraire pour que les Palestiniens aient droit à leur propre Etat.

Enfin, une autre grille de lecture du conflit israélo-palestinien répandue dans quelques associations pro-israéliennes consiste à interpréter ce conflit comme les prolégomènes du « choc des civilisations ». Israël serait un avant-poste de l'Occident au Moyen-Orient luttant, à son échelle, contre le « fascisme vert »⁵¹, l'islamisme. Les kamikazes palestiniens sont comparés à ceux du 11 septembre 2001⁵² ou d'Irak. Quant à la victoire du *Hamas*, elle confirmerait la « talibanisation » des territoires palestiniens et, en particulier, de la bande de Gaza. Le Premier ministre palestinien Ismaïl Haniyeh serait un nouveau Ben Laden et la lutte contre les *brigades Ezzedine al-Qassam* ou le *Jihad islamique* s'insérerait dans la lutte globale contre *Al Qaïda*. Le 16 mars 2007, par exemple, *Guysen Israel News* met en ligne un éditorial au titre évocateur : « Le *Hamas*, *Al Qaïda* et la haine d'Israël »⁵³. L'article de Michel Gurfinkiel intitulé « La guerre des civilisations a commencé » publié dans *France-Israël Information* est tout aussi éloquent. Dans cet article où il évoque pêle-mêle la victoire du *Hamas*, l'affaire des caricatures de Mahomet, l'arrivée au pouvoir du président Ahmadinejad et les différents attentats d'*Al Qaïda*, l'auteur écrit : « Nous sommes en guerre. Nous sommes au cœur de la guerre des civilisations entrevue par l'universitaire Samuel P. Huntington dès 1993 »⁵⁴. Pour les militants pro-palestiniens, considérer le conflit israélo-palestinien à travers un prisme huntingtonien est une aberration. Ils s'efforcent au contraire de démontrer que ce conflit est avant tout territorial et n'a rien à voir avec le *jihad* transnational de Ben Laden. L'accession du *Hamas* au pouvoir a provoqué certains remous au sein du mouvement de solidarité avec la Palestine. Rares sont les associations qui soutiennent cette organisation – à l'exception notable, semble-t-il, du *Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens* – mais toutes affirment qu'il faut respecter le choix démocratique du peuple palestinien et mettent en avant la dureté de la politique israélienne pour expliquer ce choix. Ainsi, interrogé à son retour d'un voyage dans les territoires occupés, un militant des *Campagnes Civiles Internationales pour la Protection du Peuple Palestinien* déclare : « A la CCIPPP, on n'est pas forcément des admirateurs [du *Hamas*] mais c'est clair qu'il y a un manquement total aux principes. On peut ne pas être d'accord avec le *Hamas* mais le *Hamas*, c'est pas le *FIS* et le *GIA* algérien. Il faudrait d'abord commencer par établir les distinguos. C'est beaucoup plus proche du *Hezbollah* libanais. *Hezbollah* et *Hamas* n'ont rien à voir avec la *Jamaa Islamiya* en Egypte. Rien à voir avec *GIA* ou *FIS*. Rien à voir. Ce sont des mouvements qu'on appelle islamo-nationalistes, c'est plutôt cela. Au sein du *Hamas*, il peut y avoir des gens très bigots

⁵⁰ Alexandre Del Valle, « Stratégies islamistes et nouvelle judéophobie en Europe », *Bulletin de l'observatoire du monde juif* », n°4-5, décembre 2002.

⁵¹ Henri Tincq, « "Tribune juive" en guerre contre le "fascisme vert" », *Le Monde*, 5 octobre 2001.

⁵² Voir par exemple, Jacques Tarnero, « Derrière Oussama Ben Laden, le nouvel antisémitisme », *Le Figaro*, 24 octobre 2001.

⁵³ Guy Senbel, « Le Hamas, Al Qaïda et la haine d'Israël », *Guysen Israel News*, 16 mars 2007, <http://www.guysen.com/articles.php?sid=5641>.

⁵⁴ Michel Gurfinkiel, « La guerre des civilisations a commencé », *France-Israël Information*, janvier à mars 2006, pp. 10-11.

mais vous pouvez avoir des gens avec une cravate, sans barbe. C'est vraiment un mouvement politique »⁵⁵.

L'*essentialisation* des protagonistes du conflit israélo-palestinien est donc une pratique répandue au sein de certains groupes de militants pro-palestiniens et pro-israéliens. Cette pratique peut être considérée comme une forme de « violence symbolique » dans le sens où les quatre caractéristiques de la « violence symbolique » identifiées précédemment lui sont applicables. Parmi ces quatre caractéristiques, la première – la nature immatérielle de la « violence symbolique » par opposition au caractère bien concret de la violence physique – paraît particulièrement intéressante. Cette caractéristique permet en effet d'expliquer, au moins partiellement, la mobilité de la « violence symbolique ».

La mobilité relative de la violence symbolique par rapport à la violence physique

Plusieurs raisons peuvent expliquer la fin progressive de l'exportation du conflit israélo-palestinien en France dans les années 1980. Une d'entre elles nous intéresse particulièrement ici : la violence physique n'est pas facilement exportable. Un des principes-clés des relations internationales contemporaines est en effet la notion de souveraineté étatique qui implique que l'Etat dispose du « monopole de la violence physique légitime » et contrôle ses frontières. A partir du moment où les autorités nationales ont la volonté et les moyens d'appliquer effectivement ce monopole, il devient difficile pour un tiers d'exporter un conflit. Planifier un attentat et déjouer la vigilance des services spécialisés dans la lutte anti-terroriste est loin d'être évident.

Jusqu'à l'attentat de la rue Copernic, la France n'avait, semble-t-il, pas les moyens et surtout pas la volonté d'empêcher l'exportation du conflit israélo-palestinien sur le territoire national. En vertu de la « doctrine du sanctuaire », aussi longtemps qu'un groupe terroriste ne s'en prenait pas ouvertement à des citoyens ou des intérêts français, il pouvait agir relativement librement en France⁵⁶. A partir du début des années 1980, cette doctrine change et la France commence à développer son arsenal anti-terroriste. Cette évolution n'est peut-être pas l'argument essentiel permettant d'expliquer l'arrêt progressif de l'exportation du conflit israélo-palestinien mais elle fait indéniablement partie des éléments à prendre en compte. Autrement dit, en matière de conflictualité, la métaphore commerciale a ses limites. La violence physique ne s'exporte pas comme n'importe quel bien de consommation.

Par comparaison, il est bien plus difficile – voire impossible – pour un Etat, même fort, de disposer du monopole de la « violence symbolique ». Immatérielle et par conséquent difficile à contrôler, cette dernière peut aisément franchir les frontières. Pour pouvoir être « importée » en France, la « violence symbolique » produite par le conflit israélo-palestinien a besoin d'au moins deux éléments : un public récepteur et des vecteurs d'importation.

En ce qui concerne, tout d'abord, le public récepteur, il convient de dépasser l'assertion habituelle selon laquelle la France, avec ses 600 000 juifs et ses 5 millions de musulmans constituerait un terrain particulièrement propice aux débordements du conflit israélo-palestinien. Une association pro-palestinienne comme l'*Union juive française pour la paix* pose par exemple un problème inextricable à toutes les personnes qui souhaitent réduire

⁵⁵ Entretien avec un militant des *CCIPPP*, juillet 2006.

⁵⁶ Jeremy Shapiro et Bénédicte Suzan, « The French Experience of Counter-terrorism », *Survival*, vol. 45, n°1, printemps 2003, pp. 69-70.

l'importation des tensions du Proche-Orient à une question d'affrontement communautaire. Il suffit d'ailleurs de se rendre aux principales manifestations pro-palestiniennes pour se rendre compte du fait que les drapeaux de la *CGT*, de *FO* ou de la *LCR* sont plus nombreux que ceux des organisations communautaires. En fait, le processus d'essentialisation décrit précédemment permet aux « violences symboliques » produites par le conflit israélo-palestinien de toucher un public bien plus large.

Ce conflit évoque en effet des valeurs (droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, égalité de tous les citoyens, etc.) et des faits historiques (Holocauste, colonialisme, attentats du 11 septembre 2001, etc.) qui « parlent » aux citoyens des pays occidentaux. Quand des militants pro-palestiniens brandissent des pancartes « Sharon = Hitler » ou que des militants pro-israéliens qualifient le *Hamas* et le *Hezbollah* de mouvements « nazislamistes »⁵⁷ ou « fascislamistes », ils parviennent à aiguïser l'attention d'une partie du public français en maniant des références connues de tous et en donnant au conflit israélo-palestinien une dimension universelle. Si Sharon est le nouvel Hitler ou si les militants du *Hamas* sont les nouveaux nazis, alors ce conflit dépasse le cadre du Proche-Orient et concerne toutes les personnes éprises de liberté et de démocratie. Chaque grille d'analyse identifiée précédemment possède ce même effet « universalisant ». L'objectif est simple : susciter l'adhésion d'une partie des Français en montrant que, d'un côté, soutenir la lutte de libération nationale du peuple palestinien, c'est aller dans le sens des *valeurs* prônées par la « patrie des droits de l'Homme » et que, de l'autre, protéger Israël revient à défendre les *intérêts* de la France. Impliquer de cette manière la France et les Français peut être implicite ou alors tout à fait assumé, à l'instar de ce dirigeant de l'*association France-Israël* qui déclare : « toute ma doctrine depuis de nombreuses années, c'est de dire que la détestation de l'Etat juif, c'est d'abord la détestation de l'Etat et ensuite la détestation du juif. Donc, à des degrés peut-être moindres mais quand même – en tout cas c'est mon analyse – le fondement du dénigrement d'Israël, notamment lorsque celui-ci est obligé d'utiliser ses prérogatives d'Etat, est à peu près identique à la critique que l'on fait de la France lorsque celle-ci est obligée d'utiliser les mêmes prérogatives – souvent plus policières que militaires, souvent plus à l'intérieur qu'à l'extérieur – mais finalement les choses sont les mêmes »⁵⁸. Plus explicite encore, un article sur le 80^{ème} anniversaire de l'*association France-Israël* publié dans la revue *France-Israël Information* se conclut par la mention, en lettres capitales : « Comme l'antisémitisme, l'antisionisme commence dans l'absurdité et se poursuit dans les atrocités. Lorsque nous défendons Israël, nous défendons la France. Lorsque nous défendons la France, nous défendons Israël »⁵⁹.

L'existence d'un public susceptible d'être sensibilisé à la dimension symbolique du conflit israélo-palestinien ne garantit pas son importation. Encore faut-il qu'existent des vecteurs d'importation. Les journalistes – en particulier de télévision – constituent un vecteur potentiel d'importation de violence. Accusés tantôt d'être pro-palestiniens, tantôt pro-israéliens, ils savent qu'ils évoluent en terrain miné et qu'ils seront explicitement mis en cause en cas de débordements en France. Interviewée récemment, une journaliste de *Radio France* a révélé qu'en conférences de rédaction, elle avait reçu pour consigne de ne pas employer l'acronyme *Tsahal*. L'explication donnée est que *Tsahal* signifierait « notre armée »⁶⁰ et

⁵⁷ Voir par exemple la couverture du numéro 333 (avril à juin 2006) de *France-Israël Information* qui a pour titre : « Le nazislamisme sera vaincu ».

⁵⁸ Entretien avec un dirigeant de l'*association France-Israël*, juillet 2006.

⁵⁹ « Assemblée générale ordinaire », *France-Israël Information*, avril à juin 2006, pp. 32-33.

⁶⁰ *Tsahal* est en réalité l'acronyme de *Tsva Haganah Le'Israel* qui signifie « Forces de défense d'Israël ». Cf. Pierre Razoux, *Tsahal*, Paris, Perrin, 2006, p. 13.

qu'employer ce terme reviendrait donc à adopter le point de vue israélien⁶¹. Largement traité dans la littérature – sans pour autant qu'une étude fasse réellement autorité –, le rôle des grands médias nationaux ne sera pas ici détaillé⁶². D'autres vecteurs potentiels de « violence symbolique », peut-être moins connus, méritent également d'être cités.

Il convient tout d'abord de mentionner les médias communautaires. La multiplication des stations de radios au début des années 1980 puis des chaînes de télévision à partir des années 1990, a permis aux médias communautaires – d'abord limités à des journaux et des magazines – d'être présents sur une gamme de supports de diffusion plus complète. Après le déclenchement de la deuxième *Intifada*, les médias communautaires ont augmenté le temps d'antenne consacré à l'actualité proche-orientale pour « répondre à un besoin d'information », selon les termes du directeur d'antenne de *Beur FM*⁶³. Le *Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA)* s'est penché sur certaines dérives constatées. En octobre 2000, par exemple, *Radio Orient* a diffusé un prêche en arabe, diffusé en direct depuis La Mecque, contenant notamment la phrase – tirée du Coran – « Si un juif est à ton côté, tue-le ! »⁶⁴. Le CSA a adressé une mise en garde à la radio, qui a par ailleurs été condamnée par le tribunal de grande instance de Paris le 27 juin 2001⁶⁵. Depuis lors, les prêches sont diffusés en léger différé afin de pouvoir suspendre la diffusion en cas de dérapage. En décembre 2004, le CSA a envoyé à tous les responsables de radio et de télévision des « recommandations relatives aux conflits internationaux et à leurs éventuelles répercussions en France »⁶⁶. Suite à la publication de ces recommandations, *Radio J* a par exemple reçu une lettre de mise en demeure pour avoir laissé un auditeur dérapage lors d'une émission de « libre parole »⁶⁷.

Si les médias audiovisuels sont surveillés par le CSA, ce n'est pas le cas des sites *Internet*, autres vecteurs potentiels de « violences symboliques ». Les « sites militants », consacrés au conflit israélo-palestinien sont extrêmement nombreux. Internet est d'ailleurs un outil parfois trompeur car de toutes petites associations, ou même des individus isolés, disposent parfois de sites mieux agrémentés que des associations importantes. Les principales associations (*Association France-Palestine Solidarité*, *Plateforme des ONG françaises pour la Palestine*, *La Paix Maintenant*, *Crif*, etc.) mettent en ligne ou diffusent par *mailing lists* électroniques plusieurs articles, communiqués ou autres documents par semaine. Des articles de *Pour la Palestine*, le trimestriel de l'*AFPS* sont régulièrement mis en ligne. Quant à *La Paix Maintenant*, elle traduit et publie presque quotidiennement des articles de la presse israélienne (essentiellement du quotidien de gauche *Haaretz*). Les documents publiés par les associations évoquées jusqu'à présent sont partisans mais restent consensuels. Personne ne s'étonnera de trouver une diatribe contre le « mur de l'apartheid » sur un site pro-palestinien ou un plaidoyer pour le transfert de l'ambassade de France de Tel-Aviv à Jérusalem, « capitale éternelle » d'Israël, sur un site pro-israélien même si, bien sûr, les militants de

⁶¹ Conversation avec une journaliste, mai 2007.

⁶² Pour sortir du débat sur la partialité des médias français au Proche-Orient, lire Mike Berry and Greg Philo, *Bad News from Israel*, London, Pluto Press, 2004.

⁶³ Cette citation est tirée de l'article de José Barroso, Antoine Jacob et Samy Mouhoubi, « Les médias communautaires veulent éviter les écarts à propos du Proche-Orient », *Le Monde*, 13 décembre 2001, reproduit sur le site www.mafhoum.com/press2/75S21.htm.

⁶⁴ Sur cette affaire, voir l'article de José Barroso, Antoine Jacob et Samy Mouhoubi cité précédemment ainsi que Laurence Girard, « Le CSA se refuse à jouer "le gendarme du verbe" », *Le Monde*, 14 décembre 2001.

⁶⁵ Voir à ce sujet le communiqué du 29 juin 2001 du Consistoire de Paris : http://www.consistoire.org/accueil_detail_communique.asp?cle=86.

⁶⁶ Ces recommandations sont consultables dans la section « textes juridiques » du site du CSA : www.csa.fr/infos/textes/textes_detail.php?id=20836.

⁶⁷ Voir la décision n°2005-63 mettant en demeure l'*Association pour la communication juive Radio J*, publiée au *Journal Officiel* du 5 mars 2005.

l'autre bord ne cessent de dénoncer ce type de rhétorique. Certains sites sont bien moins consensuels, pour employer une litote. Le *webmaster* du site pro-israélien *amisraelhai.com* – qui est maintenant fermé – a par exemple été poursuivi en 2003 pour « incitation à la haine raciale ». Il avait publié sur son site la liste des signataires d'une pétition « Pour une paix juste au Proche-Orient » en ajoutant une étoile de David à côté des personnes identifiées comme juives. Cette liste était accompagnée de la mention suivante : « [...] nous vous encourageons, si jamais vous les croisez, à leur dire verbalement et même gestuellement tout le bien que vous pensez d'eux : un crachat ou même un bon coup de batte de base-ball dans la mâchoire contribuera peut-être à remettre en place leur esprit tordu »⁶⁸. Autre exemple, l'association *Migdal*, qui récolte des fonds, en France, pour les garde-frontières israéliens (*Magav*), dispose d'un site – qui a maintenant été édulcoré – sur lequel on trouvait encore il y a peu des chansons à l'humour douteux comme « Mahmoud le petit Palos ». Suite à l'affaire Halimi, son *webmaster* avait mis en ligne un éditorial intitulé « Nous bombarderons Bagneux ». Le forum de février 2006 – date de l'assassinat d'Ilan Halimi – est toujours consultable. Un internaute dont les propos entrent à n'en pas douter dans la catégorie de l'« incitation à la haine raciale » écrit : « Bien sûr qu'on a le droit et même le devoir de venger son sang ». Avant d'ajouter : « Aucun musulman il ne faut accepter, quel qu'il soit, sauf s'il abjure sa religion de haine et de guerre »⁶⁹. Du côté des sites pro-palestiniens radicaux, il est très rare de trouver, même sur les forums, des appels explicites à commettre des agressions antisémites. En décembre 2000, un internaute a été interpellé pour avoir posté plus de 500 messages en deux mois sur des forums pro-palestiniens dont un appelant les « musulmans de banlieue » à combattre « les sionistes de France ». Il suggérait « qu'une bombe de 200 kg de TNT soit posée rue des Rosiers »⁷⁰. Il est en revanche beaucoup plus courant de trouver des sites appelant de manière virulente à la destruction de l'Etat d'Israël. La *Gazette du Golfe et des banlieues*, par exemple, publie régulièrement des articles violemment antisionistes de Ginette Hess-Skandrani ou Israël Shamir – un auteur dont l'ouvrage *L'autre visage d'Israël* a été interdit en France. Jusqu'à peu, le site du *Mouvement de soutien à la résistance du peuple palestinien* (*liberation-palestine.org*) diffusait également des communiqués demandant explicitement la destruction d'Israël. Ce mouvement s'est, en outre distingué, en 2006, en organisant un *meeting* sur une place d'Ivry. A ce *meeting* étaient annoncés un membre du *FPLP* et un du *Hamas*. Un combattant des *Brigades des Martyrs d'Al Aqsa* devait également intervenir par vidéo-conférence. Faute de visa, le membre du *Hamas* n'a pas pu venir mais le *meeting* a quand même eu lieu et a rassemblé environ 150 personnes. Parmi les temps forts, de la manifestation, un duplex téléphonique avec Ismaïl Haniyeh en direct de Gaza et une minute de silence « pour les martyrs de Palestine et d'Irak ».

Outre les médias et Internet, un autre vecteur d'importation de violence symbolique consiste à organiser des voyages au Proche-Orient pour que les participants puissent se rendre compte par eux-mêmes de la nature du conflit. Des associations aussi bien pro-israéliennes que pro-palestiniennes organisent des voyages dans la région. Les associations pro-israéliennes (*Crif*, *B'nai B'rith*, *Adelmad*, etc.) tendent davantage à emmener des journalistes ou des personnalités politiques (députés et élus locaux essentiellement) que des citoyens ne jouissant d'aucune notoriété ou influence particulière. Les associations pro-palestiniennes, quant à elles, alternent entre l'accompagnement de personnalités médiatiques (José Bové, Monseigneur Gaillot) et l'envoi d'individus inconnus, militants ou non. Dans tous les cas, le

⁶⁸ Voir la dépêche parue sur le site du *Consistoire de France* le 30 septembre 2003 : <http://www.col.fr/breve-300.html> et l'article de Florence Dupré, « L'affaire AmIsraelHai.org est-elle si grave ? », *Guysen Israel News*, 23 août 2002.

⁶⁹ <http://www.migdal.org.il/avis/livre/index.php>.

⁷⁰ Cette information est communiquée dans le rapport 2000 de la CNCDH, p. 38.

but est le même : sensibiliser le public français à la réalité du conflit et si possible, à terme, faire évoluer la politique proche-orientale de la France. Si les voyages de « célébrités » sont les plus médiatisés, il est probablement plus intéressant de s'attarder ici sur les voyages de « citoyens lambda ». Les cas des *CCIPPP* et de l'*Association pour la promotion des jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes de France (AJPF)* sont particulièrement intéressants. D'après un des fondateurs des *CCIPPP* rencontré récemment, de 2001 à 2006, environ 120 missions auraient été menées en Palestine soit un total de 1200 participants⁷¹. Avant de partir, ces derniers sont invités à signer une charte leur demandant notamment de témoigner, à leur retour, de ce qu'ils ont vu que ce soit sous la forme de publications écrites, d'articles électroniques, de films ou encore d'expositions photographiques⁷². Les responsables des *CCIPPP* savent qu'il n'est pas neutre d'envoyer des Français – parfois jeunes – en zone de conflit. Il est rare que des missions soient confrontées à des actes de guerre ; il est en revanche courant qu'elles assistent à des scènes porteuses de « violence symbolique », notamment lors des passages des *check points*. Pour éviter que les personnes envoyées au Proche-Orient ne craquent psychologiquement, les *CCIPPP* organisent, avant le départ, une « journée de formation ». Cette journée est, pour reprendre les termes d'un militant des *CCIPPP*, une « sorte de *happening*, une mise en situation de conflit avec des sortes de saynètes ». Autrement dit, les participants se réunissent et simulent, par exemple, le passage d'un *check point* avec de faux soldats pointant de faux M-16 sur les candidats au voyage⁷³. D'autres associations envoient également de jeunes Français dans les territoires palestiniens sans organiser de telles « journées de formation ». Le cas de l'*AJPF* est différent de celui des *CCIPPP*. Les personnes envoyées dans les camps palestiniens – dont beaucoup de jeunes ne connaissant, *a priori*, pas grand-chose au conflit israélo-palestinien – vivent dans des villes françaises jumelées avec des camps de réfugiés palestiniens ou habitent dans des villes susceptibles de monter prochainement un jumelage. Le premier jumelage de ce type date de 1989 lorsque Montataire, dans l'Oise, a conclu un partenariat avec Deisheh. Environ 70 villes de France sont maintenant jumelées avec des camps de réfugiés palestiniens, dans les territoires palestiniens ou en dehors. Bagnolet, par exemple, est jumelé avec le camp de Chatila au Liban. Les échanges fonctionnent à double sens, c'est-à-dire que des Palestiniens viennent en France et que des Français vont leur rendre visite dans les camps. Un responsable de l'association estime que depuis 1989, environ 1300 Français ont ainsi effectué un voyage dans les camps de réfugiés⁷⁴. Outre les jumelages avec les camps de réfugiés existent des jumelages plus traditionnels, de ville à ville. Les villes françaises ayant conclu ce type de partenariat sont regroupées au sein du *Réseau de Coopération Décentralisée avec la Palestine*, présidé par un élu de Dunkerque, elle-même jumelée à Gaza.

Conclusion : de l'importation de « violence symbolique » à la violence physique ?

Constater que le conflit israélo-palestinien produit de la « violence symbolique » et que celle-ci est susceptible de se diffuser en France est une chose, y voir un danger pour la sécurité nationale en est une autre. L'exportation du conflit israélo-palestinien dans les années 1970 et 1980 a réellement été considérée par les autorités françaises, surtout après l'attentat de la rue Copernic, comme un problème de sécurité. La « violence symbolique » est quant à elle intangible, immatérielle et, tant qu'elle ne se transforme pas en violence physique, peut passer relativement inaperçue. Toute la question est de savoir si l'importation de violence

⁷¹ Entretien avec un fondateur des *CCIPPP*, juillet 2006.

⁷² http://www.protection-palestine.org/article.php3?id_article=3.

⁷³ Entretien avec un militant des *CCIPPP*, juillet 2006.

⁷⁴ Entretien avec un responsable de l'*AJPF*, mai 2007.

symbolique risque un jour d'engendrer de la violence physique en France et s'il peut exister des critères pour expliquer un éventuel passage à l'acte.

Si, au Proche-Orient, ces deux formes de violence semblent s'autoalimenter et former un cercle vicieux dont il est difficile de sortir, le passage de la violence symbolique à la violence physique n'est toutefois pas automatique. La violence symbolique infligée à autrui peut en effet susciter différentes réactions. A l'aune du nombre de militants pro-israéliens et pro-palestiniens rapporté à l'ensemble de la population française⁷⁵, la réaction la plus courante à l'égard des violences émanant du Proche-Orient est bien l'indifférence. En outre, l'immense majorité de ceux qui se sentent choqués par le conflit israélo-palestinien et qui décident de « faire quelque chose » optera pour une forme de militantisme pacifique : manifestations, organisation de conférences ou de galas de soutien, *lobbying* auprès des responsables politiques ou des journalistes, récolte de fonds pour les victimes, etc. L'idée d'une « importation du conflit » qui engendrerait un embrasement général de la société française et susciterait un état de guerre comparable à celui du Proche-Orient est tout simplement déplacée.

Un risque moins extravagant pourrait être celui d'un retour du terrorisme. Il ne s'agirait plus d'un terrorisme d'exportation mais plutôt de ce que les experts de la sécurité appellent *home-grown terrorism*. Ce risque paraît aujourd'hui très faible. Peu d'associations françaises entretiennent des liens avec des groupes figurant sur les différentes listes d'organisations terroristes. Du côté pro-israélien, la *Jewish Defense League* – fondée par le rabbin Kahane en 1968 – est interdite aux Etats-Unis et considérée comme un groupe terroriste par le Département d'Etat. L'emblème de la *Ligue de Défense Juive* est pratiquement similaire à celui de la *Jewish Defense League* et à celui du *Kach*, mouvement extrémiste israélien interdit suite à la tuerie de Hébron en 1994 dont l'auteur, Baruch Goldstein, se considérait comme un disciple du rabbin Kahane. La centaine de membres de la *Ligue de Défense Juive* française a toutefois plus le profil de petits délinquants que de terroristes. Il est très peu probable que leurs actions dépassent le stade de la dégradation de lieux considérés comme pro-palestiniens ou d'agressions de militants soutenant la cause palestinienne.

Du côté pro-palestinien, justement, certaines associations françaises entretiennent des liens avec le *FPLP*. D'obédience marxiste, ce groupe – même s'il figure toujours sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne – paraît aujourd'hui bien moins actif qu'à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Comme le faisait remarquer un responsable de l'*AJPF* après une récente entrevue avec Georges Habache, rencontrer le fondateur du *FPLP* au début du vingt-et-unième siècle est bien moins périlleux qu'il y a une quarantaine d'années. Une autre association qui entretient des contacts avec le *FPLP* est le *Mouvement de soutien à la résistance du peuple palestinien (MSRPP)*. En témoigne la présence de Rabah Mhanna, membre du bureau politique du *FPLP*, à un *meeting* du *MSRPP* en avril 2006. Les organisations nouant des liens avec des mouvements islamistes sont plus rares. Une association est soupçonnée de financer indirectement le *Hamas*. Fonctionnant sur le même modèle que l'association *Al Aqsa e.V* interdite en Allemagne en 2004, elle aurait récolté en 2005 près de 5 millions d'euros en France. En outre, les participants à des voyages dans les territoires occupés, peuvent être sporadiquement confrontés à des combattants d'organisations islamistes, sans forcément qu'il existe des relations durables entre ces organisations et les associations organisant le voyage. Un militant des *CCIPPP* rapporte, par

⁷⁵ L'Association France-Palestine Solidarité (AFPS), l'association pro-palestinienne la plus importante, compte environ 3200 membres. Entretien avec le président de l'AFPS, août 2006.

exemple, que lors d'une mission comprenant « beaucoup de jeunes filles françaises d'origine maghrébine mais aussi des jeunes franco-françaises et des camarades de l'*Ujffp* », le groupe a été reçu par « la coordination de la résistance palestinienne qui regroupe les treize factions palestiniennes ». Le militant raconte : « on y va et ils sont tous là, jusqu'au *Jihad islamique*. C'était vraiment impressionnant, en demi cercle. Très sympathiques, très avenants, nous attendant comme ça, tranquilles. Celui qui parle au nom de tous, c'est le représentant du *Hamas*. Il parle très bien français, très avenant, etc. Et il avait été désigné par les autres pour parler. C'est assez extraordinaire. Il y avait le parti communiste palestinien, il y avait le *FPLP*, il y avait le *FDLP*, il y avait le *Fatah* évidemment. Vraiment, c'était assez impressionnant. Et c'est lui qui parlait au nom de tous et il a été vraiment très convaincant. Les gens en ont redemandé, y compris les camarades de l'*Ujffp*. D'autant plus qu'aucune question n'a été éludée, les attentats kamikazes, etc. Il y a eu une grande franchise »⁷⁶. Ce type de témoignage n'est pas isolé et un point commun à plusieurs associations est qu'elles n'ont pas forcément les moyens de suivre les jeunes à leur retour de voyage. Un responsable associatif reconnaissait récemment qu'il pouvait y avoir des « risques » à agir de la sorte mais voyait plutôt dans ces séjours, une manière de permettre aux jeunes de se rendre compte que le conflit israélo-palestinien ne se résume pas à un affrontement entre juifs et musulmans et n'est en conséquence pas transposable en France : « Bien évidemment, je ne veux pas importer l'*Intifada* de Palestine à ici ! Ma démarche est beaucoup plus éducative »⁷⁷. Espérons qu'il ne se trompe pas.

⁷⁶ Entretien avec un militant des *CCIPPP*, juillet 2006.

⁷⁷ Entretien avec X, mai 2007.

Annexe chronologique : attentats et assassinats ciblés commis en France de 1972 à 1982 en lien avec le conflit israélo-palestinien

Date	Action	Bilan	Auteur probable
19 septembre 1972	Envoi de lettres piégées à des diplomates israéliens	Attentat manqué	Septembre Noir
8 décembre 1972	Assassinat de Mahmoud Hamchari	1 mort	Mossad
9 janvier 1973	Explosion d'une bombe devant l'Agence juive à Paris	Dégâts matériels	Septembre Noir
4 avril 1973	Assassinat de Basil al Kubaisi	1 mort	Mossad
28 juin 1973	Assassinat de Mohamed Boudia	1 mort	Mossad
13 janvier 1975	Attaque manquée contre un avion israélien à Orly	3 blessés	Carlos avec le soutien de la Rote Armee Fraction et du FPLP-Dissident
19 janvier 1975	Attaque manquée contre un avion israélien et prise d'otages	Une vingtaine de blessés	Commando Mohamed Boudia (Carlos et le FPLP-Dissident)
12 janvier 1976	Attaque contre la librairie arabe tenue par Mahmoud Saleh	Dégâts matériels	Autodéfense juive
4 septembre 1976	Détournement d'un avion après son escale à Nice	Pas de blessés	FPLP
3 janvier 1977	Assassinat de Mahmoud Saleh	1 mort	Mossad
27 novembre 1977	Explosion d'une bombe devant la banque Leumi à Paris	Dégâts matériels	Groupe Tal Azza
23 mai 1978	Fusillade à Orly	4 morts et 6 blessés	Organisation des Fils du Sud du Liban
3 juillet 1978	Une bombe explose devant un bâtiment loué par l'OLP à Paris	Dégâts matériels	Loi du Talion
3 août 1978	Assassinat d'Ezzedine Kalak	2 morts	Front du refus des apatrides arabes palestiniens
27 mars 1979	Attentat contre une résidence universitaire juive à Paris	32 blessés	Collectif d'Intervention contre la Présence Sioniste en France
25 juillet 1979	Assassinat de Zouheir Mohsen	1 mort	Organisation d'Abou Nidal
3 octobre 1980	Attentat de la rue	4 morts et 22	Fatah Conseil

	Copernic	blessés	Révolutionnaire
31 mars 1982	Mitrailage de la mission commerciale israélienne	Dégâts matériels	FARL et Action Directe
1 ^{er} avril 1982	Mitrailage de l'ambassade d'Israël	Dégâts matériels	Action Directe
3 avril 1982	Assassinat de Yacov Barsimantov	1 mort	FARL
23 juillet 1982	Assassinat de Fadl al Dani	1 mort	Fatah Conseil Révolutionnaire
1 ^{er} août 1982	Mitrailage de la voiture d'un diplomate israélien	Dégâts matériels	Action Directe
9 août 1982	Attentat de la rue des Rosiers	6 morts et 22 blessés	Fatah Conseil Révolutionnaire
11 août 1982	Une bombe explose devant une société israélienne à Paris	1 blessé grave	Action Directe
17 septembre 1982	Une voiture de l'ambassade d'Israël explose devant un lycée à Paris	Une centaine de blessés	FARL et Action Directe

Table des sigles

ADELMAD	Association des élus français amis d'Israël
AFP	Agence France Presse
AFPS	Association France Palestine Solidarité
AJPF	Association pour la promotion des jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes de France
CAPJO	Coordination des Appels pour une Paix Juste au Proche-Orient
CBSP	Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens
CCIPPP	Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien
CGT	Confédération Générale du Travail
CNCDH	Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme
CRIF	Conseil Représentatif des Institutions Juives de France
CSA	Conseil Supérieur de l'Audiovisuel
FARL	Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises
FIS	Front Islamique du Salut
FLN	Front de Libération Nationale
FO	Force Ouvrière
FPLP	Front Populaire de Libération de la Palestine
GIA	Groupe Islamique Armé
IFRI	Institut Français des Relations Internationales
IISS	International Institute for Strategic Studies
IRIS	Institut des Relations Internationales et Stratégiques
JCSS	Jaffee Center for Strategic Studies
LCR	Ligue Communiste Révolutionnaire
LDJ	Ligue de Défense Juive
MAGAV	Mishmar HaGvul
MSRPP	Mouvement de Soutien à la Résistance du Peuple Palestinien
OLP	Organisation de Libération de la Palestine
RCDP	Réseau de Coopération Décentralisée avec la Palestine
SAIS	School of Advanced International Studies
TSAHAL	Tsva Haganah LeIsrael
UEJF	Union des Etudiants Juifs de France
UJFP	Union Juive Française pour la Paix
UPJF	Union des Patrons et Professionnels Juifs de France